

Hongrie

L'action de secours de la Croix-Rouge hongroise en faveur des Polonais réfugiés en Hongrie.

M^{lle} Edith Bors-Takács, secrétaire générale de la Croix-Rouge hongroise, a envoyé au Comité international un second rapport ¹, dont voici le contenu :

Plus d'une année s'est écoulée depuis que les premiers Polonais victimes de la guerre européenne, se sont réfugiés en Hongrie. Au cours de ces 14 mois, leur nombre a parfois atteint, voire dépassé 50.000. Parmi eux, il en est beaucoup — et particulièrement de la partie orientale de la Pologne —, qui n'ont pas encore pu retourner dans leur pays natal : on en compte environ 10.000, dont 6.000 internés militaires (1.300 sont des officiers) et 3.500 à 3.800 civils ; le nombre de ces derniers ne peut pas être fixé exactement, car ceux d'entre eux qui vivent chez des amis ou des parents ne se présentent pas à la Croix-Rouge.

Les réfugiés militaires sont internés dans 11 camps, et les civils sont répartis en 31 lieux différents, le plus généralement dans des familles.

200 enfants fréquentent les écoles gardiennes, avec ouvriers, à Balatonboglár ; les 200 à 250 autres sont avec leurs familles. M^{lle} Rose Vajkay, déléguée hongroise de l'Union internationale de secours aux enfants, continue à s'occuper des enfants polonais dès leur arrivée en Hongrie.

La santé des réfugiés continue, peut-on dire, à être bonne. On a enregistré 20 naissances, et 77 décès (64 militaires et 13 civils) ; étant donné les circonstances, ce nombre n'est pas élevé. Les morts sont tous enterrés dans

¹ Le premier rapport de M^{lle} Bors-Takács a été publié dans le *Bulletin international*, mai 1940, pp. 432 et suivantes.

Hongrie

la « parcelle polonaise » n° 43/B. du cimetière neuf de Rákoskeresztur qui se trouve dans la banlieue de Budapest. Le Comité de secours polonais a fait édifier de beaux monuments sur leurs tombes (voir le *hors-texte*).

Les deux sections du bureau central de renseignements, qui est entré en fonctions le 20 septembre 1939, continuent leur travail.

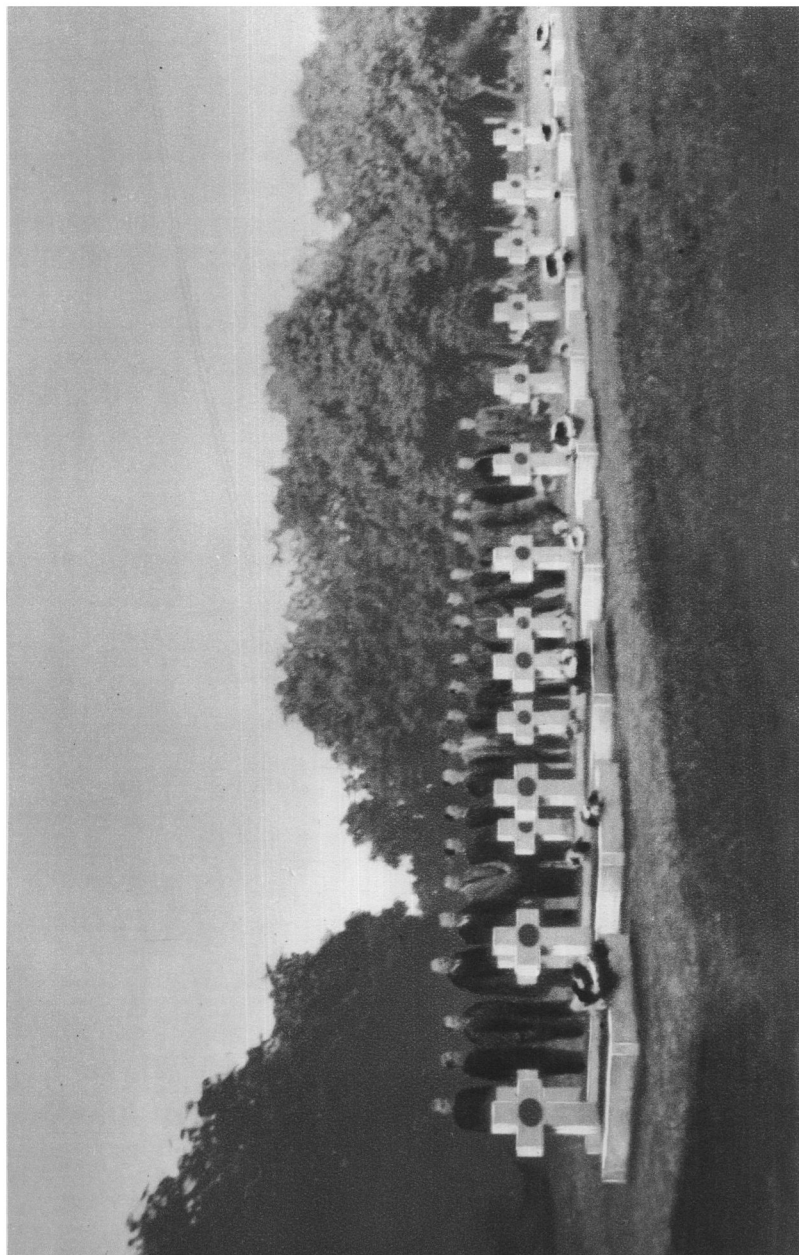
La section militaire a envoyé au Comité international les données relatives à 32.721 internés militaires polonais, et elle s'occupe de leur correspondance. Au 10 octobre 1940, cette section avait traité 54.190 recherches et demandes, dont elle a pu liquider 39.234.

Le fichier de la section civile, qui contient actuellement des données sur 14.007 réfugiés, a envoyé 17.672 demandes et 7.644 recherches à Genève, 1.017 recherches en Roumanie, 12 en Lithuanie, 5.550 en Hongrie, (1.460 ont été suivies de résultats heureux).

L'action de secours se poursuit sans relâche, sous la direction de la vice-présidente M^{me} Sarolta De Lukács, dans la « Maison des secours aux Polonais », que la municipalité de la ville de Budapest a mise à la disposition de la Croix-Rouge hongroise.

Douze réfugiés sont employés dans la Section civile du Bureau central des renseignements et dans les dépôts ; 24 jeunes femmes et jeunes filles sont occupées dans l'atelier de couture à un travail de confection, normalement rémunérés grâce à la générosité de la Croix-Rouge internationale, des Sociétés nationales (tout particulièrement de la Croix-Rouge américaine), et d'autres institutions et associations de bienfaisance.

Un autobus polonais transporte 25 personnes travaillant dans la « Maison des secours polonais » et un autocamion polonais fait la livraison des articles de secours dans les camps et lieux d'internement militaires et civils.



La « Parcelle Polonaise » au Cimetière Neuf de Rakoskeresztúr, Budapest.

Hongrie

Du 20 septembre 1939 au 1^{er} septembre 1940, 395.854 vêtements, linges, couvertures, chaussures et articles divers ont été fournis par l'entremise de la Croix-Rouge hongroise à des Polonais isolés ou groupés dans les camps.

Le *Bulletin international*¹ a reproduit la liste des envois internationaux que la Croix-Rouge hongroise avait reçus, du 20 septembre 1939 au 29 février 1940, pour les réfugiés polonais. Comme elle n'a plus reçu de dons depuis le mois de mars, la Société ne peut plus remettre aux réfugiés tout ce qui leur serait nécessaire ; il manque, en particulier, des articles de lingerie.

En terminant, M^{lle} Edith Bors-Takács annonce au Comité international qu'elle lui enverra un troisième et dernier rapport quand l'action de secours sera terminée.

Norvège

Présidence de la Croix-Rouge norvégienne.

Le colonel Jens Meinich, qui était depuis 20 ans au service de la Croix-Rouge norvégienne, dont il assumait la présidence depuis 1930, a résigné ses fonctions.

L'assemblée générale de la Société a donné comme successeur à M. Meinich M. le directeur F. Heyerdahl, qui vient d'entrer en fonctions.

En portant ces faits à la connaissance du Comité international, le colonel Jens Meinich lui écrit en date du 23 novembre :

Je tiens beaucoup à vous exprimer mes remerciements les plus sincères pour la collaboration excellente qui a toujours existé entre le Comité international et moi et en même temps pour la confiance qui m'a toujours été témoignée et dont je garderai le meilleur souvenir. Je suis convaincu que les mêmes sentiments cordiaux régneront entre vous et le nouveau président.

¹ Avril 1940, pp. 442-445.